

**ECOLE : BOIS D'AMONT**

**PROCÈS- VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE RÉUNI LE : 25 janvier 2021**

**I - Participants :**

**- Présents :**

- Enseignants : Mme Baset, Mme Biraud, Mme Castano, Mme Lopes, Mme Pelletier, Mme Cuny, Mme Autier

-Parents élus : Mme Arbez, Mme Bonnet, Mme Dumas, Mme Drouaillet, Mme Charnet, Mme Meziat, Mme Bellay

-Invitée : Mme Dupouy (présidente de l'association des parents d'élèves)

- Représentants du Conseil Municipal : M Lacroix, Mme Noblet

- ATSEM non présentes : Mme Cretin, Mme Portier, Mme Roydor

-Absents ou excusés : M Gillot (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Andrique (Représentante du centre de loisirs), Mme Charnet et Mme Meziat (représentante des parents d'élèves), Mme Chavin-Gazalier (enseignante)

**II - Ordre du jour :**

- 1- Tour de table et présentation des membres du nouveau conseil d'école
- 2- Règlement intérieur
- 3- Effectifs de l'école
- 4- PPMS et sécurité
- 5- Projets pédagogiques prévus pour l'année, ski et natation
- 7- Coopérative scolaire
- 8- AVS (Auxiliaire de vie scolaire)
- 9- APE (association des parents d'élèves) et actions à venir
- 10- Point sur la future école
- 11- Questions diverses

La séance est ouverte à 16H45

### **III Eléments de discussion**

#### **1.Tour de table : présentation des différentes personnes et des nouveaux délégués des parents d'élèves**

#### **2. Règlement intérieur.**

Le règlement de l'école de Bois d'Amont est élaboré en fonction du règlement départemental-type (lecture au préalable du document adressé par courriel).

Aucune modification n'a été apportée.

Le règlement est-il approuvé à l'unanimité ? oui

#### **3. Effectifs actuels et prévisions 2021**

Pour cette rentrée 2020, nous avons 175 enfants répartis de la façon suivante :

Mme VANINI Lydie	PS / GS	15 PS et 9 GS soit 24
Mme BASET Isabelle	PS / MS	5 PS et 20 MS soit 25
Mme CASTANO Anne- Laure	CP	28
Mme LOPES Céline	GS / CE1	13 GS et 10 CE1 soit 23
Mme BIRAUD Caroline	CE1 / CE2	6 CE1 et 18 CE2 soit 24
Mme AUTIER Mélanie	CE2/CM1	8 CE2 et 16 CM1 soit 24
Mme CUNY Marion	CM2	27

Environ 15 futurs PS sur les listes mairie pour la rentrée 2021.

#### **4. PPMS et sécurité**

- Une alerte incendie a été réalisée dans les deux écoles le jeudi 17 septembre

Aucun souci n'est à noter hormis le bruit de l'alarme du bâtiment Vandel que des collègues souhaiteraient plus fort.

Une autre alerte incendie est prévue courant février.

- Un exercice d'alerte intrusion (intérieur) était prévu par le rectorat mais les enseignantes n'ont pas entendu le signal de déclenchement.

- Un exercice de confinement est prévu courant avril

- Un exercice évacuation est prévu courant mai avec l'aide de la gendarmerie pour sécuriser les abords des routes

- Le PPMS, plan particulier de mise en sécurité : (document proposé lors du conseil d'école) Bois d'Amont étant situé en zone sismique, un plan particulier de mise en sécurité est mis à jour chaque année.

Les dossiers ont été réactualisés en septembre 2020 (un dossier pour chaque bâtiment).

Il a été signé par l'ensemble des personnes présentes au conseil pour approbation.

Mme Castano a demandé à ce que la serrure d'une de ses portes de classe soit réparée afin qu'elle puisse fermer sa classe.

## **5. Spectacles et projets jusque décembre**

### **a/ Résidence artiste**

La résidence d'artistes se fera avec le site archéologique de Clairvaux les lacs. Ce projet concerne 4 classes de l'école (Mme Castano, Mme Biraud, Mme Autier et Mme Cuny)

Les enfants seront amenés à découvrir sur site et en classe, le patrimoine archéologique local dans le cadre d'une réflexion collective et personnelle semblable à une démarche scientifique. Ils seront accompagnés pour se faire par une archéologue/médiatrice culturelle du centre archéologique de Clairvaux les lacs.

Ce projet est financé par :

- Des subventions de la DRAC à hauteur de 5000 euros (intervention de professionnels, frais techniques et de logistique)
- L'association des parents d'élèves à hauteur de 3 220 euros (déplacements et entrées au musée)

Nous remercions l'association des parents d'élèves pour la prise en charge totale du projet. La coopérative scolaire n'aura rien à financer.

Chacune des 4 classes bénéficiera de 4 séances à l'école et de deux sorties à la journée sur les sites de Clairvaux et Champagnole/Mont Rivel. Afin de respecter les protocoles sanitaires en vigueur, il a été choisi des dates distinctes pour chaque classe soit 8 sorties à la journée pour l'ensemble du projet.

Ce projet commencera fin mars.

### **b/ Cinéma**

En raison des conditions sanitaires actuelles, les séances de cinéma ne sont pas programmées pour le moment.

### **c/ Spectacle**

Prévu le vendredi 2 juillet et suivi de la soirée de l'association des parents d'élèves, il ne sera maintenu que si les restrictions sanitaires nous le permettent.

En raison du temps de préparation avec les enfants, la décision des enseignantes de le maintenir ou l'annuler sera pris au cours de la période 4.

### **d/ Projets dans les classes**

Vendée Globe : Les classes de l'école des Guinches ont travaillé en projet autour du Vendée Globe au cours de la période 2 et 3. La classe des CP a également travaillé sur ce thème.

De nombreux enfants ont réalisé de magnifiques maquettes à la maison et deux classes ont réalisé un concours.

Une demande a été faite pour une exposition dans le hall de la mairie afin qu'elles puissent être admirées par l'ensemble des Bois d'Amoniers. En attente de meilleures conditions sanitaires.

#### Lecture d'albums entre les classes :

La classe de Mme Biraud est allée lire des albums dans les classes de Mme Lopes et Mme Vanini en 1<sup>ère</sup> période.

En 2<sup>ème</sup> période, la classe de Mme Cuny a fabriqué un livre audio pour les CP. La classe de Mme Biraud a fabriqué un livre audio pour la classe de Mme Lopes et Mme Vanini et ces élèves ont fait en retour un livre audio pour la classe de Mme Biraud. Ces échanges entre classes ont permis un travail de lecture à voix haute. Les enfants ont adoré écouter les albums des autres classes.

En période 3, Mme Autier présentera un livre audio à la classe de Mme Baset.  
Ces échanges continueront au cours des périodes 4 et 5 pour l'ensemble des classes.  
Tous les élèves se sont très bien investis dans ce projet.

#### e/ Animation nature

Les classes de Mme Lopes et Mme Castano auront 3 interventions avec le lycée agricole de Montmorot. La première a eu lieu le mardi 19 janvier.

Les CE1 ont travaillé sur les animaux en hiver avec une sortie raquettes qui a eu lieu la semaine dernière. Une fabrication de boules de graines est à venir.

Les CP ont travaillé sur la faune et flore de la forêt.

La seconde séance est prévue courant du mois de mars.

#### f/ Projet sciences : les savants fous

L'association des parents d'élèves nous finance le projet scientifique avec les « savants fous ». Chaque classe bénéficiera de 3 ateliers scientifiques. Le dossier a été validé par l'Inspecteur de notre circonscription, M Gillot. Le projet est entièrement financé par l'association autour de 3000 euros.

#### g/ EPS ski et natation :

Le cross du collège a eu lieu le vendredi 16 octobre. Tous les CM2 y ont participé.

##### Natation :

La classe de Mme Cuny n'a pas pu bénéficier des séances de natation cet automne.

La classe de Mme Biraud et Mme Autier et de Mme Lopes (CE1) devraient se rendre à la piscine au printemps si les protocoles sanitaires le permettent.

Les CP seront partagés et bénéficieront chacun de 4 séances.

##### Biathlon :

L'ensemble des enfants de CE2 bénéficieront de 7 séances de biathlon. 4 séances ont déjà été réalisées. La mairie finance entièrement ce projet s'élevant à 1050 euros.

##### Ski de fond :

Les CP, CE1, CM1 et CM2 bénéficieront de 8 séances.

A noter, le partenariat mis en place avec le Centre National de ski de fond de Prémanon permet d'avoir des séances de qualité encadrées par des professionnels sans contrepartie financière.

Les séances ont lieu les lundis pour les classes de Mme Autier et Mme Biraud, les mardis pour les CM2 et les jeudis pour les CP et les CE1 de l'école Vandel.

Les GS auront des séances de ski sous réserve de la présence de parents habilités. 3 séances ont déjà eu lieu et une a été annulée pour mauvais temps. Actuellement, nous n'avons aucun parent disponible pour les séances suivantes mais 4 nouveaux parents ont été récemment agréés.

##### Ski alpin (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires)

Suite aux annonces faites par le gouvernement et à la non réouverture des pistes début février, les séances d'alpin ont été annulées.

La mairie aurait financé entièrement ce projet s'élevant à 3944.50 euros.

##### La Transjeune

La Transjeune a été annulée cette année

## **6. Coopérative scolaire**

Bilan global de la coopérative sur une année complète (septembre 2019 à septembre 2020)

Chiffres arrondis, le bilan officiel est disponible auprès de la directrice pour consultation

Dépenses 2019/2020	Produits 2019/2020
1565 : Transport pour les différentes activités :	185 : Mairie
859.20 : Sorties (musée, activités, raquettes ...) :	2622 : Cotisation des parents
713.37 : Matériel de classe (cuisine, ...) :	511 + 1000 : APACE
250 : Spectacle musical de Pierre Bourgeois en juillet	523 : Vente de crêpes pendant les vacances
745 : USEP et inscription à la Transjeune	1705 : Photos de classe
513 : Adhésion OCCE	1104 : Marché de noël
16.60 : Timbres et frais de compte	
Dépenses année 19/20 : 4662.17 €	Recettes année 19/20 : 7465 €

Solde au 31 aout 2020 : 7461 euros

Pour l'année 2020/2021, les cotisations des parents pour la coopérative scolaire : 2659 euros.

## **9. Présentation des membres de l'A.P.E. et actions à venir.**

Présidente : Mme DUPOUY Pauline

12 membres cette année.

Les projets financés pour l'école :

- Projet sciences avec les Savants fous
- Projet pompier annulé pour cette année
- Un projet « cabanes en bois » qui resteraient à l'école est à l'étude.

Ventes réalisées :

- Les saucisses et mont d'or : 880 euros de bénéfice
- Les galettes des rois : 366 euros de bénéfice
- Les chocolats de Pâques en partenariat avec la chocolaterie de Prémanon. Cette vente sera élargie à l'ensemble du village.

Evènement organisé :

- Soirée de la fête de l'école le 2 juillet avec la mise en place d'une tombola et activités pour les enfants (mur d'escalade et château gonflable)

## **10. Projet de la future école**

Le permis de construire est déposé depuis le 13 octobre 2020.

La mise en place du calendrier est à venir (travaux, offres ....) et le début des travaux est prévu septembre 2021

## **11. Questions diverses**

a/ Questions posées en lien avec le service ALSH et la cantine. Ci-joint la réponse officielle de la mairie



Le 30 Novembre 2020  
A Bois d'Amont

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

La commission Enfance, réunie en date du 27 novembre 2020 a lu avec attention votre courrier en date du 23 novembre 2020.

Nous vous invitons à prendre connaissance des différentes réponses quant aux remarques listées.

A la question d'une autre organisation des pique-niques pendant la période de pandémie et d'un repas chaud :

- Une soupe est prévue 4 fois par semaine depuis le retour des vacances d'automne 2020 ;
- L'organisation des groupes d'enfants, de leur déplacement et de leur encadrement ont nécessité un temps d'adaptation avant d'organiser le service pique-nique sur 2 jours comme proposé ;

A la question de la baisse et de l'augmentation annuelle du prix du repas :

- Le prix facturé aux usagers est voté par le Conseil Municipal chaque année pour une mise en œuvre en septembre. Il a été décidé de suivre la moyenne de l'inflation, soit +2% ;
- Chaque année, Mille et Repas révise ces tarifs et la facture pour la commune a augmenté de 0.0422 € TTC/ repas commandé.
- Les pique-niques sont élaborés par les agents de la restauration scolaire. Des heures complémentaires sont générées pour les préparer ;
- Les fluides tels que l'eau et les produits d'entretien nécessaires au nettoyage des espaces de préparation sont difficilement estimables.
- Les achats sont effectués et livrés chaque semaine par Bi1, une moyenne de 320 euros pour 4 jours soit 80€/jour pour une moyenne de 20 enfants soit 4€/enfants ;

A la question de réinvestir dans une cuisine centrale :

- La cuisine de Mille et Un Repas est un prestataire de proximité, qui ne relève pas des grands groupes industriels ;
- Les menus sont aujourd'hui validés par un nutritionniste et beaucoup moins riches en graisse ;
- La perpétuelle évolution des réglementations et des normes des cuisines aurait nécessité de réaffecter de l'argent public dans cet espace ;
- Le recrutement de personnel de restauration en zone frontalière sur des bases de salaires de la fonction publique sont peu attractifs ;
- Le remplacement des agents Cuisiniers serait donc complexe :
  - o Il a été demandé à la commune des Rousses si leur restaurant scolaire pouvait fournir les repas de l'accueil de loisirs et du portage à domicile. Ils n'ont pas la structure pour effectuer plus de repas.
  - o Il a été contacté le fournisseur de repas (RPC) de Gex. RPC fournit actuellement 36 000 repas /jours d'où le prix de vente entre 2.70 et 3 € HT. De plus, ils ne sont pas intéressés pour livrer au-delà du col de la Faucille.

A la remarque, « certains enfants ont faim en sortant de table » :

- Les grammages proposés aux enfants, suivent les recommandations du Groupe d'étude des marchés de restauration collective et nutrition (GEMRCN) ([Tableau en pièce jointe](#)) ;
- Le passage à 4 composants (entrée, viande ou poisson, accompagnement, dessert) a diminué les déchets par 2 ou 3 ;
- L'introduction d'un menu végétarien toutes les semaines a pu étonner les papilles gustatives des enfants et des adultes ;
- Certains enfants (soit en moyenne 6 sur 80) ne sont pas ouverts à des découvertes gustatives ;
- Les pique-niques ont été mis en place afin de contribuer à la non propagation du virus. Vous trouverez en pièce jointe les contenus et grammages ([Tableau Pique-nique](#)). Une seule erreur a effectivement eu lieu sur le pain nécessaire aux primaires (baguette divisée par 3 au lieu de 2).
- Il est proposé du Rab à 2 ou 3 reprises pour tous les enfants qui le souhaitent ;

- Certains enfants supplémentaires (maximum 3) ont été effectivement accueillis car les employeurs Suisses pour la majorité rappelaient parfois les parents le vendredi pour le lundi et seul le service périscolaire pouvait répondre par la positive pour les prendre en charge.
- Il a été demandé de commander un peu plus de pain et d'en stocker au congélateur.
- Un stock d'aliments complémentaires, style compotes, gâteaux secs était déjà de vigueur.

Pour conclure, une des valeurs portées au sein du centre de loisirs est la **Solidarité**. Espérant qu'elle fasse aussi partie du quotidien de tous les enfants de Bois d'Amont qui ont pour la plupart l'opportunité de grandir dans de douces conditions.

Dès lors que toutes les mesures de distanciations seront levées et afin de vous rendre compte par vous-même, il a été décidé en commission Enfance d'offrir à deux parents d'élèves la possibilité de partager un repas avec le groupe maternel et le groupe primaire.

Vous remerciant de votre reconnaissance quant à l'organisation mise en place pendant la crise sanitaire et de votre retour quant à l'équipe d'encadrement,

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les parents d'élèves, en nos respectueuses salutations.

Monsieur le Maire  
Michel PUILLET

Changement de rythme : le retour éventuel à une semaine de 4 jours nécessite une demande dérogatoire auprès de l'Inspection académique. Mme Noblet a souligné de nouveau l'importance des 5 ½ journées de classe dans la semaine. Il n'y aura aucun changement demandé par la mairie avant la rentrée dans le nouveau bâtiment et un temps d'adaptation dans ces nouveaux bâtiments.

Une fin d'école à 15h30 nécessiterait la mise en place d'activités hors scolaires des associations du village afin de prendre en charge les enfants, une plus grande capacité d'accueil à l'ASLH sur la fin de journée car nombre de parents ne pourront pas être libérés professionnellement. Cela n'est pas envisagé pour le moment non plus.

#### b/ Bilan des parents d'élèves sur le sondage passé en période 2

- 50 réponses reçues sur 130 familles
- 54 % des familles sont satisfaites des rythmes scolaires, 4% sans avis et 42% sont défavorables

#### Annotations des parents sur le sondage :

- La pause méridienne est très longue pour les petits, soucis pour les enfants qui dorment à la maison ou qui sont gardés par des nourrices et qui doivent être réveillés pour revenir à l'école
- Un repas unique pour tous les enfants dans la nouvelle école a été abordé sur les sondages (la mairie a souligné que ce ne serait pas le cas car les locaux ne le permettraient pas et que cela engendreraient trop de bruit et serait trop difficile à supporter pour les enfants)
- Un gouter ne pourrait-il pas être proposé pour les enfants arrivant dès 6h30 et mangeant au dernier service ? (remarque du corps enseignant : les goûters sont interdits à l'école. Le Conseil propose de réaliser un courrier à l'inspection pour une demande dérogatoire pour ses enfants qui viennent tôt à l'école et qui peuvent manger qu'à 12h45/13h. La collation, si elle était acceptée serait alors très encadrée.

#### c/ Temps d'APC facturé par l'ASLH pour les enfants qui y participent. Les parents demandent une meilleure explication ou lisibilité des tarifs

Les représentants des parents d'élèves demandent une information aux parents pour le prix de chaque temps différent de garderie. Notamment le temps calme qui a un taux différent des autres temps.

Explication : il est difficile de donner des grilles tarifaires car cela dépend du revenu de chaque famille. Il existe des tarifs différents selon les temps (temps calme à demi-tarif / temps du matin, du midi et du soir à

taux plein / temps de sieste a encore un autre tarif). Le moment des APC n'est pas un moment référencé dans le logiciel utilisé par l'ALSH et la demande sera faite aux fournisseurs afin d'intégrer une coche APC. Mme Noblet invite les représentants des parents à prendre rendez-vous avec Mme Andrique, Monsieur le Maire, M Lacroix ou elle-même s'ils souhaitent des informations précises et en cas de questionnements.

#### d/ Temps de sieste

Une représentante des parents d'élèves a soulevé le cas des enfants de PS qui ne dorment pas du tout et qui doivent rester en sieste le temps que l'enseignante puisse faire les apprentissages avec son autre niveau de classe.

L'enseignante concernée étant excusée pour ce conseil, un échange avec elle sera réalisé après le conseil d'école.

La séance est levée à 18h10

Secrétaire de séance : Léa PELLETIER

La Directrice :

Caroline BIRAUD